

CANADA.

QUEBEC, 12 AVRIL 1867.

Les télégrammes transmis aujourd'hui par le câble atlantique nous apprennent que la princesse de Galles est dans un état très-précaire, et que la Prusse a demandé à l'empereur Napoléon la raison de ses armements.

En Angleterre, c'est toujours sur le bill de réforme que se concentre l'opinion publique. Il est toujours sur le premier plan et continue à faire le sujet de commentaires de la presse dont il rencontre à peu près l'approbation unanime.

Mais il en est bien autrement en parlement; M. Gladstone a engagé la lutte contre le cabinet Derby, et en vaillant champion, il est descendu plusieurs fois dans l'arène pour rompre une lance avec un antagoniste capable de riposter, c'est-à-dire avec l'honorable Chancelier de l'Échiquier, M. d'Israeli.

On parait croire généralement que les Tories se maintiendront au pouvoir à la faveur de la scission qui s'est opérée dans les rangs des Libéraux. Les uns promettent leur appui au bill, et les autres, M. Gladstone en tête, font au ministère une guerre d'escarmouches qui hérisse de difficultés sa position déjà assez critique.

Il nous semble qu'à l'égard de ce bill, M. Gladstone n'a pas agi avec toute la loyauté et la logique que ses déclarations nous promettaient. A l'ouverture des Chambres, le chef libéral déclarait que le bill de réforme ne constituerait pas une question de parti, qu'il fallait se placer à un tout autre point de vue et il se montrait fort bien disposé à l'égard du nouveau ministère.

Sans doute, il ne s'engageait pas à appuyer tout plan de réforme électorale émanant de ses ennemis, mais on devait s'attendre à plus de modération de sa part, et surtout à ne pas le voir rechercher les occasions d'amener une rupture. On attribue cette volte-face, ce brusque revirement, à un motif peu relevé. L'honorable homme d'état est persuadé que si le ministère ne se brise pas sur cet écueil, il aura la perspective d'une longue existence, et le retour de M. Gladstone aux affaires serait remis à une époque éloignée.

Nous avons déjà parlé du bill de lord Derby, de ce bill extrêmement libéral qui, sans étendre les franchises à leurs dernières limites, abaisse le cens électoral de manière à appeler à la vie politique, suivant les calculs de M. d'Israeli, 1,000,000 d'hommes dans les campagnes, et 300,000 dans les villes. En supposant que ces chiffres soient exagérés, comme veut le faire croire M. Gladstone, ils laissent bien loin en arrière son propre bill qui ne donnait la qualité d'électeur qu'à 400,000 hommes. Il est passablement étrange que les conservateurs, les ennemis naturels de la démocratie fassent un grand pas vers les tendances populaires et se montrent plus libéraux que les libéraux eux-mêmes.

M. Gladstone a surtout dirigé ses coups contre le dispositif du bill qui accorde un double suffrage à une classe de citoyens dont les propriétés ont une certaine valeur. Ce double vote (dual voting) aurait pour effet de maintenir l'équilibre entre les différents pouvoirs et de contrebalancer l'influence de la démocratie. M. Gladstone s'est acharné contre ce dispositif, il le regarde comme un principe subversif de la constitution anglaise. Il en a parlé en termes violents à travers lesquels perce sa colère et sa haine contre le parti qui veut se maintenir aux affaires.

Voici la dernière partie de son discours: « Outre que ce double vote (dual voting) est une gigantesque engine de fraude, il est encore beaucoup plus. Il proclame la guerre entre les classes. Parlez de la constitution anglaise à présent! L'auteur de cette mesure frappe sur cette constitution. Elle repose et elle a reposé longtemps sur la bonne volonté réciproque, le respect du peuple et la bonne entente qui existait à l'égard de l'égalité dont il jouissait devant la loi, sur le droit de réunion. Tous regardent comme hommes et citoyens jouissant des privilèges inhérents à ces qualités. Mais, si aujourd'hui, nous prétendons de fortifier la position du riche, vous placez entre ses mains cette arme dont il peut se servir contre ses concitoyens pauvres, vous portez un fatal arrêt sur cette constitution. Vous semez des germes de dissensions que l'on ne pourra faire disparaître, vous détruisez la confiance qui unit toutes les classes de la communauté. Le jour où vous adopterez la loi proposée par l'honorable chancelier, le jour où vous en ferez un acte de parlement, vous allumerez une incendie plus dangereux, plus formidable que tous ceux qui ont menacé la sûreté de ce pays.

Les journaux du Nouveau-Brunswick commencent à se préoccuper beaucoup de la prochaine représentation de toutes les provinces confédérées, qui doit se réunir l'automne prochain à Ottawa. Le Globe de Saint-Jean, naguère hostile à l'union fédérale, s'exprime comme suit à ce sujet: « Nous savons encore peu de choses sur les candidats qui vont briguer l'honneur de faire partie du Parlement à Ottawa, mais il y a une détermination manifeste de la part d'un grand nombre de s'efforcer de l'envoyer que des hommes disposés à appuyer M. Tilley. Jusqu'à ce qu'il soit décidé qui devra être envoyé au Sénat, on ne saura pas grand chose sur les candidats à la Chambre de Communes. Un grand nombre pensent qu'une place de sénateur sera une chose très-avantageuse. Le salaire devra en quoique sorte correspondre avec le salaire du gouverneur général; mais, assurément, cette somme n'est qu'une simple compensation. M. Tilley, selon toute probabilité, sera un des candidats pour la représentation de cette ville. Si M. Gray est élu par son parti, il pourra tenter de se faire élire dans le comté en s'appuyant sur ses propres forces, ou il fera

une tentative dans le comté de King. M. Smith est certain d'être élu par le comté de Westmorland. M. Steadman s'est transporté, il y a quelque temps, à Fredericton, pour être à portée de travailler à son élection à York, car il est très-certain que M. Fisher sera nommé au nombre des sénateurs. Dans le comté d'Albert, M. McClellan se portera probablement candidat pour la Chambre de Communes, bien qu'il puisse accepter à la place un siège dans le Sénat.

Nous avons publié, dans le Journal de vendredi dernier, une lettre contenant quelques remarques un peu vives à l'adresse de M. Dumoulin, maire des Trois-Rivières. De nouveaux renseignements puisés à bonne source nous portent à croire que notre correspondant a été trop loin.

Nous avons aussi reçu une correspondance en réponse à ces remarques. Mais le ton un peu violent de la lettre nous empêche de lui donner une place dans nos colonnes. Nous croyons qu'elle aurait le mauvais effet d'empêcher tout rapprochement désirable entre deux hommes faits pour s'entendre et agir de concert, et non pour se nuire.

Le Globe de Toronto dit que les canonniers sont toutes prêtes pour commencer leur croisière sur les lacs dès que la navigation le permettra. Le Heron est commandé par le lieutenant Sully; le Brantôme par le lieutenant Allington; le Chérub par le lieutenant Hantley. Le Prince Alfred, commandé par le lieutenant Douglas, aura 3 officiers, un chirurgien, 2 ingénieurs et 64 hommes; le Rescue, commandé par le lieutenant Fairlie, 2 officiers, 2 ingénieurs et 48 hommes; le Hercules, commandé par le lieutenant Hooper, 2 officiers, un chirurgien, 2 ingénieurs et 50 hommes.

Le Globe pense qu'un autre bâtiment sera employé sur le Saint-Laurent quand la navigation sera ouverte.

REVUE EUROPÉENNE.

London, 27 mars. Nous retrouvons dans la période des transactions politiques. Hier, à la Chambre des communes, M. d'Israeli a reconnu l'impossibilité de maintenir dans son bill la dualité des votes, qui a été supprimée; le chancelier de l'Échiquier a laissé entendre qu'il serait disposé à de plus larges concessions. Dans cet état de choses, la seconde lecture a été autorisée à l'unanimité moins une voix. La formation de la Chambre en comité pour la discussion de la troisième lecture a été fixée au 8 avril. C'est donc à cette époque décisive que la lutte sera acharnée entre les deux partis; quant aux adhérents, le bruit court qu'ils pourraient bien se reconstruire et entraîner une certaine fraction des whigs dans le camp du libéralisme conservateur, dont le nouveau journal The Day est le principal organe.

La grève générale des chauffeurs et mécaniciens a eu un commencement d'exécution sur la ligne de Londres à Brighton; cinq cents ouvriers refusent depuis deux jours de travailler; le nombre des trains a dû être considérablement réduit, ce qui a causé à la compagnie un dommage sérieux. Les premières courses d'Épsom ayant eu lieu hier.

On annonce que 960 démonsiaisons sur la ligne du Great Northern ont été déclarés qu'ils cesseraient leurs travaux à partir du 26 avril prochain, s'il n'était point fait droit à leurs réclamations.

Le drame se joue pour le moment entre Paris et Berlin. Si M. de Bismark parle, l'empereur Napoléon répond. Chercheons à savoir ce que disent ces deux illustres hommes politiques et ne laissons pas égarer notre attention dans des questions secondaires.

Attacher une importance capitale à la manière dont le Corps législatif de France vient de choisir les membres de ses diverses commissions pour l'examen soit de la réorganisation militaire, soit du projet de réunion, ou bien encore de la législation de la presse, essayer d'y voir le germe de grosses difficultés, c'est se tromper grossièrement sur la gravité de la situation.

Les choses ont tourné de telle façon, surtout dans ces derniers jours, que nous nous attendons, à compter M. Thiers lui-même et ses amis de l'opposition modérée parmi les partisans d'une réorganisation militaire sérieuse.

Si comme nous venons de le dire, c'est sur Berlin et Paris que doivent se porter les regards, nous avons, à ce titre, à signaler l'article que publie la France, à l'occasion des derniers traités secrets rendus publics par la volonté de M. de Bismark et des trois souverains de l'Allemagne du Sud engagés par ces traités. Le journal dont nous venons de parler ne laisse percer aucun sentiment de mauvaise humeur. Le dépit dédaigneux dont il accablait, il y a deux jours, la Bavière a déjà disparu. La France trouve que ces traités sont la conséquence naturelle de la victoire de Sedan et que, après tout, ils ont été conclus pour garantir le souveraineté et l'indépendance des trois Etats que les derniers succès de la Prusse mettaient en péril.

Toutes les thèses peuvent être soutenues, même celles que met en avant le journal de M. de la Gauffronière, et, pourtant, on ne peut pas trouver étrange qu'au moment même où la France venait de souscrire un traité qui lui imposait de respecter la limite du Mein, les Etats d'Allemagne situés au delà de cette ligne n'aient eu pouvoir se soustraire à une invasion imminente de la puissance conquérante qui en lui livrant leurs armées et qu'en se mettant à sa discrétion dans l'avenir pour la défense d'une politique qui désormais n'est plus la leur?

Le journal de M. Emile de Girardin, la Liberté, déploie en ce moment une très-grande vigueur dans ses attaques contre ce te politique, qui, prétend-il, a bouté à une série d'actes humiliants pour l'honneur de la France.

A propos de la France, remarquons que, contrairement à ses précédentes dénégations de toute négociation à propos du Luxembourg, elle reconnaît aujourd'hui en ces termes sinon l'existence, au moins la probabilité du fait: « Un nous a reproché, dit ce journal, notre incertitude au sujet de prétendues négociations qui seraient engagées pour la cession du Luxembourg à la France.

Nous n'avons pas à revenir sur ce que nous avons dit. Mais s'il était vrai qu'il existât, comme certains journaux s'obstinent à l'affirmer, des pourparlers relatifs à cette affaire, on nous permettra de croire qu'un sentiment de patriotisme et de convenance devrait interdire, sur ce point, des conjectures et des discussions qui ne pourraient que compromettre des démarches auxquelles se lieraient de si grands intérêts nationaux.

Le projet de loi envoyé au Corps législatif par le Conseil d'Etat concernant M. de Lamartine, a été modifié par la commission.

Le projet du Conseil d'Etat était ainsi conçu: « Il est accordé, à titre de récompense nationale, à M. de Lamartine, une somme de 400,000 fr. »

Voici maintenant le projet amendé:

Une rente perpétuelle de 25,000 fr., 3 0/0 inconvertible, sera inscrite sur le grand-livre de la dette publique au nom de M. de Lamartine, à titre de récompense nationale.

Dans les provinces polonaises possédées par la Russie, tous les propriétaires dont les biens ont été séquestrés ou qui ont été éloignés du pays à la suite de l'insurrection de 1865, sont condamnés à vendre leurs propriétés avant le 1er janvier 1868. Leurs domaines, au nombre de plus de vingt mille, ne peuvent être acquis que par des Russes orthodoxes. Mais les uns, et les autres, se sont empressés de vendre leurs propriétés à des étrangers, les autres ont hérité de leur fortune sur les ruines d'autrui, les autres ont hérité de la fortune des propriétaires dépossédés et de leurs amis, ou comptent spéculer sur un avilissement complet de terres effarées dans de telles conditions.

Quant à présent, la réalisation est impossible et la mesure, telle qu'elle est annoncée, si elle s'exécute, n'est qu'une confiscation mal déguisée. Et voilà le nouvel acte de justice politique dont l'Europe est condamnée à être encore une fois témoin.

On a beaucoup remarqué dans ces derniers jours l'élan plein de sympathie qui entraîne la nation russe vers l'Orient et qui semble réclamer la complète émancipation de ces populations, parce qu'elles sont chrétiennes. Les Polonais sont-ils donc moins chrétiens que les Grecs de la Turquie? Pourquoi donc les Russes imitent-ils à ces derniers un traitement tout autre? Généreux envers les uns, d'où vient qu'ils se montrent plus que jamais impitoyables envers les autres? Rappelons successivement ici les calamités nouvelles dont sont menacés les infortunés Polonais dans un temps très rapproché.

On a beaucoup disserté dans ces derniers jours sur la ligne de conduite que suit en ce moment le baron de Beust dans l'intérêt de l'Autriche et l'on a été jusqu'à prétendre qu'il inclinait vers l'alliance prussienne, comme offrant à l'Autriche plus de garanties que l'alliance française. On s'habitue à croire, comme on le voit, que rien désormais ne saurait résister à l'influence de la Prusse, car on ne craint pas de dire que l'Italie est également liée à la politique de ce pays. Nous ne nous laisserons pas entraîner par cette manière de voir, qui, d'ailleurs, est en parfait rapport avec les impressions de la multitude. Depuis quelques mois déjà, le rapprochement pressenti entre la France et l'Autriche est chose plus que probable, il est certain. En un mot, c'est un fait accompli.

Les correspondances de La Haye mentionnent la présence en cette ville de M. le baron de Tarnow, président du cabinet du grand-duché de Luxembourg, et l'on remarque qu'entre lui et le prince Henri les entretiens sont fréquents. De là on conclut également à La Haye que des négociations sérieuses sont entamées au sujet du Luxembourg.

Les lettres de Rome du 24 annoncent que le Pape a demandé que tous les appartements disponibles dans les couvents fussent mis à la disposition des évêques de tous les pays attendus à Rome pour les fêtes qui auront lieu à la fin du mois de juin. Le cardinal Anonelli et plusieurs princes romains ont offert leur palais au Saint-Père. Les artistes poursuivent activement les travaux de décoration commandés pour ces fêtes.

Les prisons sont remplies de brigands qui ont été arrêtés ou qui se sont constitués eux-mêmes prisonniers. Un brigand armé à été pris aux environs de Castro et fusillé immédiatement.

PAR LE CÂBLE ATLANTIQUE.

Le gouvernement espagnol refuse d'accorder l'indemnité et la satisfaction demandées par l'Angleterre relativement à l'affaire du steamer Tornado.

Athènes, 10 avril. Le Sultan menace de déclarer la guerre à la Grèce, parce que l'insurrection continue sur la frontière turque.

Londres, 10 avril. La grande quantité de bons des Etats-Unis qui a été jetée sur le marché ici par l'Allemagne, a amené la tendance actuelle à la baisse.

Berlin, (Prusse), 11 avril. Le comte de Bismark a envoyé une note énergique à Paris demandant à l'Empereur Napoléon les raisons de ses armements. Il dit que la Prusse tient la France responsable des conséquences d'une telle attitude, et demande la cessation immédiate des préparatifs militaires.

Rastadt, 11 avril. La garnison prussienne de cette forteresse a été augmentée de deux régiments.

Stuttgart, Wurtemberg, 11 avril. Des ordres ont été envoyés de Berlin aux principales stations de chemin de fer dans le Wurtemberg et à Bade enjoignant d'envoyer des wagons pour le transport de chevaux de cavalerie.

Paris, 11 avril. Le Moniteur de ce matin publie un article très rassurant sur la situation de l'Europe.

Liverpool, 11 avril. La baisse du coton continue, il a fléchi de 1/2 par livre depuis l'ouverture du marché.

COUR DU RECORDER.

Deux cultivateurs sont condamnés à payer \$1 d'amende chacun pour avoir vendu des produits dans les rues sans un permis du clerc d'un des marchés.

Une femme d'un cultivateur a dû payer une piastre d'amende pour avoir laissé son cheval se salir dans une rue.

Un homme est traduit devant la cour sur la demande de sa femme qui se plaignait d'avoir été maltraitée par lui. Il est condamné à six mois de prison, ne pouvant donner un cautionnement.

Trois hommes et deux femmes sont emprisonnés sur leur demande.

FAITS DIVERS.

MM. Georges Lavoie et Edouard Galarneau, ont obtenu, mardi dernier, leur certificat de 2nde classe à l'Ecole Militaire de cette ville, à la suite d'une examen subi devant le major Buller.

Il y a deux ou trois jours, un petit garçon de sept ans, nommé M. Kelly, du hêtre au Diamant, fut frappé par une voiture dans la rue Champlain, et fut si grièvement blessé qu'il est mort hier des suites.

Hier, il est arrivé un accident à un train de fret près des moulins de Methot. Sept

wagons chargés ont déraillé et une partie du chargement a été endommagé; mais personne n'a été blessé. Cet accident retardé l'arrivée des malles de l'ouest et celles de Portland.

Le steamer Asia, de la ligne Canard, est arrivé hier matin à Halifax.

Les malles apportées à Portland par le Peruvian ne sont arrivées ici qu'à 11 heures hier au soir, par suite d'un accident arrivé sur le chemin de fer entre Island Pond et Sherbrooke.

Les deux bateaux à vapeur qui ont été incendiés à Sorel sont le Fire Fly et l'Aigle, appartenant tous deux à la Compagnie du Richelieu. La perte est en partie couverte par les assurances.

On parle beaucoup à Londres de certaine partie de bacaraat que se sont livrés, dans un club de cette ville, deux jeunes lords fatigués de leurs revers. Le combat a duré trente huit heures; le perdant a laissé neuf cent mille francs sur le champ de bataille.

Voici une réforme qui ne réjouira guère les chapeliers. Une société de Brunswick, qui se compose des principaux citoyens de la ville, a résolu que ses membres n'ontent plus leurs chapeaux pour saluer des passants dans la rue. Les membres publieront une annonce dans les journaux pour leur annoncer qu'ils ne se contenteront désormais d'un attachement du chapeau on d'un mouvement de la main, comme expression de leur estime.

Il y a en France, plus de 2000 prisons et maisons de correction et le chiffre moyen des détenus de deux sexes est de 55,000. L'entretien de ces établissements coûte à l'état une somme de 14 millions de francs.

LA GRÈVE.—Comme nous l'avons déjà dit, les ouvriers d'un grand nombre de corps d'état sont en grève à New-York et un peu partout. Dans cette ville, les menuisiers en bâtiment demandent \$4 par jour; les repasseurs d'outils, \$3 50, et les débardeurs des ports \$3.

Des désordres ont déjà eu lieu sur plusieurs points, et l'on craint de les voir s'étendre. A Hoboken, les ouvriers employés au déchargement du charbon, au dock de la compagnie Morris et Essex, ont quitté le travail vendredi. Samedi ils ont été remplacés, et ont essayé d'empêcher les nouveaux venus de travailler. Ceux-ci ont été protégés par les autorités pendant la journée, et recoudés le soir au ferry. Trois ou quatre des meneurs ont été arrêtés au moment où ils commençaient à lapider les policiers avec du charbon.

A Lewiston, à Manchester, à Lawrence, et dans plusieurs autres localités de la Nouvelle Angleterre, les ouvriers flous de laine et de coton ont déserté les ateliers et forcé ceux qui restaient à quitter le travail. Nombre d'usines sont arrêtées.

On craint de désordres sérieux dans les mines de fer du New-Jersey. Presque tous les mineurs des environs de Dorset, dans le comté de Morris, sont en grève. Ces mines sont considérées comme les plus riches du pays. Elles occupent de 2,500 à 3,000 ouvriers. Les compagnies sont déterminées, si la grève continue, à arrêter les machines d'épuisement et à noyer les mines; la plupart ont du minerai extrait et n'attendent que des moyens de transport, en quantité suffisante pour un an. Elle peuvent se croiser les bras, et les ouvriers seuls souffriront.

C'est là malheureusement l'unique résultat que la plupart trouveront au bout de cette campagne de loisir qu'ils se préparent. Plusieurs journaux américains bien avisés cherchent à dissuader les ouvriers de ces levées en masse et à détourner des violences dont elles sont de plus en plus fréquemment accompagnées. Nous parlons, d'ordinaire, à propos du prix des loyers, des questions sociales qui conviennent dans ce pays et qui l'amèneront bientôt aux problèmes avec lesquels sont aux prises les sociétés plus avancées constituées. La question des salaires commence aussi, comme on voit, de même qu'en Europe, à devenir embarrassante. A propos de quelques grèves partielles qui se sont produites récemment en France on ne manquera pas de signaler la révolution menaçante; on peut voir aujourd'hui que la forme des gouvernements ne fait rien à ces questions, et qu'elles peuvent être tout aussi graves dans une république que dans une monarchie. C'est encore une illusion qui s'évanouit. Si encore la leçon qu'elle porte pouvait être écoutée!

JOHN SERRATT.—Une correspondance de Washington donne quelques détails intéressants sur la détention de John Serratt, dans la prison du Vieux Capitoie.

Serratt ne porte pas comme on le dit, le costume des prisonniers, et, en effet, cette rigueur n'est jamais imposée durant la détention préventive. Il porte un habillement de drap brun chiné, neuf, et évidemment coupé par un tailleur fashionable. Il est coiffé d'un feutre noir. Personnellement, c'est un homme d'apparence fine et délicate, et il serait impossible de trouver dans sa physionomie le moindre trait qui rappelle le conspirateur et le complice de l'assassinat. Il a les cheveux d'un blond rouge très-clair, bien plantés, bien liés sur le devant et séparés par une raie en arrière. Sa moustache et son impériale sont plus foncés que ses cheveux; soigneusement rasés du reste. Il a la voix douce, le langage choisi, et la bouche ordinairement souriante. Il est assez facile dans sa conversation, mais très-réservé sur certains sujets; il évite surtout ce qui pourrait compromettre les personnes à qui il a aidé à se cacher, soit à s'évader. Il n'y a pas de grand mystère, dit-il, dans la fuite du Canada. J'ai été à bord d'un steamer en plein midi, sans le moindre déguisement, et au milieu de plusieurs centaines de personnes sur la jetée. Il n'y avait pas à bord moins de 200 passagers, avec lesquels j'ai été en rapport constant, et dont pas un ne m'a reconnu, quoique, de mon côté, j'eusse reconnu plusieurs d'entre eux. Quant au nom du steamer, il est impossible de l'obtenir de lui, quoiqu'on sache qu'il appartenait à une des grandes compagnies régulières.

Serratt parle sans amertume de Sainte-Marie, tout en le qualifiant de traître. Il l'avait reconnu le premier, et savait qu'il le trahissait. Aussi se disposait-il à chercher un autre refuge quand il a été arrêté; un jour plus tard, dit-il, il était sauvé sans qu'il fût jamais possible de le découvrir.

Quant au lieu de retraite, aux moyens de le gagner, et aux personnes sur l'aide desquelles il comptait, il est impossible de le faire sortir du mutisme le plus absolu.

Serratt est bien vêtu, bien nourri, et bien logé. Il a pour lui trois cellules ouvrant sur un corridor dont il a la jouissance. La nuit, il est enfermé dans la cellule du milieu; le jour il prend l'air dans une cour entourée de murs élevés, et dans un angle de laquelle est un pavillon octogone, vitré de tous côtés, où il a accès. Il passe là une partie de son temps, lisant, fumant causant avec un gardien qui ne le quitte pas, ou avec sa sœur, qui est admise auprès de lui librement et la visite au moins de deux jours l'an. En somme, il a autant de confort que possible, et peut attendre, sans trop s'impatienter, le jour où il sera déféré à la justice.

—On s'entretient beaucoup à Viséon d'un fait étrange et mystérieux. La carte de la Valachie est disparue des archives de la guerre, et toutes les recherches faites jusqu'à présent sont sans résultat. Cette carte avait été dressée en 1853, lors de la guerre de Crimée, par des officiers autrichiens, avec l'assentiment du gouvernement valaque, et avait occasionné un dépense d'environ 200,000 florins.

Elle se composait de 120 feuilles, et avait été faite en exemplaire double. L'original était resté en la possession du ministère de la guerre à Vienne; la copie avait été octroyée au gouvernement valaque moyennant une somme de 20,000 ducats.

C'est dans l'original dont on déplore en ce moment la disparition.

On lit dans le Salut public de Lyon: « Le ministère de la guerre vient de publier l'abjudication de 105,000 mètres de gaze de soie. Cette annonce a été accueillie dans notre ville avec une vive satisfaction. Les travaux qu'elle occasionnera allégeront, en concurrence avec l'importante commande du garde-meuble de la couronne, la crise qui subit depuis trop longtemps notre classe ouvrière; car nous espérons bien que ces travaux ne nous seront point enlevés par la concurrence étrangère, ainsi que le font craindre certains alarmistes.

Quoi qu'il en soit de cette appréhension, la gaze dont il s'agit est du moins incontestablement destinée à la consommation étrangère. Elle doit servir à la confection des cartouches du nouveau fusil Chassepot. On se demande le nombre de coups de fusil que peut représenter une quantité de cartouches à l'enveloppe de laquelle une étendue de tissu de vingt-six lignes de longueur est nécessaire! »

Une histoire gaie empruntée au Charivari: « L'autre jour, quatre Anglais, venus pour l'Exposition universelle, ont inauguré, dans un des cafés du boulevard, leurs excursions traditionnelles par le singulier divertissement que voici: « Nos fils d'Albion tracèrent sur le billard des rais à l'aide de façon à figurer un coq; puis ils firent apporter soixante-quatre bouteilles de vin en guise de pièces d'échecs. Le vin de Champagne pour représenter les rois, vins de Bordeaux pour les reines, Beaune pour les tours, Mécon pour les fous. Les simples pièces furent présentés par du simple vin d'Argenteuil. Et la lutte s'éleva deux contre deux. A chaque prise, la pièce devait être absorbée immédiatement par les deux joueurs. Vous devinez le résultat.

Comme aux premiers coups ce sont de simples pions qui disparaissent, le vin d'Argenteuil fut le premier débouché, si bien que nos insulaires intelligents roulaient sous le billard au beau milieu de la partie, avant d'avoir pu atteindre une seule fois d'échec.

Le Progrès, de Lyon, éditte une épique judiciaire qui ne manque pas de piquant: « Un paysan des environs de Saint-Etienne accuse son domestique d'avoir déposé, dans une jatte de lait à lui appartenant, des... ordures. Le tribunal condamne le prévenu correctionnellement; puis, le président fait remarquer au demandeur qu'il pourrait lui être accordé des dommages-intérêts pour la perte de son lait.

« Mon lait! oh! monsieur le président, il y a beau temps que je l'ai vendu. « A cet aveu, dépouillé d'artifices, vous jugez de l'hilarité de l'auditoire. Mais, voilà le triste de l'histoire: le procureur impérial, prononçant acte de cette parole, se leva et, sur un réquisitoire improvisé, le malheureux paysan se voit condamné à 16 francs d'amende, pour avoir vendu des marchandises... falsifiées.

Voici une épigramme dont la calotte de M. Emile Olivier fait les frais: « Singent Rouher jusque dans sa personne, Emile a pris la toque en velours noir; Un temps qui court une calotte est bonne; Mais cette tête, illustre et belle à voir, Amuse-vous mieux, maître Olivier, l'avoir. Prix du bonnet que près de la couronne? »

« Une amusante boutade est certifiée véridique par le Journal de Trévoux: Un maire de commune rurale sur les bords du Rhône a, dit-on, pris un arrêté ainsi conçu: « Permis aux jeunes gens de N... de battre le tambour, mais à la condition de ne pas faire de bruit. »

Exposition Universelle. Paris, 20 mars.

Les établissements publics, restaurants, glaciers, brasseries, sont livrés au public. Les galeries couvertes donnant accès au palais par les guichets de l'est et de l'ouest sont entièrement couvertes. Le théâtre voisin de l'avenue de Labourdonnais est très-avancé. On remarque le bâtiment destiné à la boulangerie. Il a la forme d'un grand châtelet, avec balcon et galeries ornées de bosueries élégamment décorées et de pendentif. La toiture, le blutage, le pétrissage auront lieu par la vapeur. Cinq fours sont installés pour la cuisson du pain. Non loin de la boulangerie, se dresse un amas de roches bizarrement superposées et que couronne une tour en ruines, au pied de laquelle s'élevaient des arbres antiques, des ifs, des sapins qui se reflétaient dans un petit lac.

Le pavillon de l'empereur est très-avancé. On pose les glaces des rotondes, et l'on procède à son orientation. A côté se fait remarquer le pavillon, forme perse, entièrement achevé, de la photographie.

Du côté de la grande entrée du Champ-de-Mars, faisant face au pont d'Iéna, on remarque un portique fermé d'une large frise et de mâts vénitiens portant des enseignes.

On dresse à droite et à gauche de cette entrée une fontaine avec vasques et sujets allégoriques, en fonte, du modèle des fontaines de la place de la Concorde.

On commence à donner à la paroi extérieure du palais de l'Exposition une teinte grise clair, et à chaque encaissement de fenêtre s'éleve un mâit portant une bannière. Un peu au-dessus de la marquise, on lit les noms des grandes villes industrielles du monde. Sur les côtés du grand portique faisant face à l'entrée du pont, sont inscrits à gauche, Paris; à droite, Londres; puis Lille, Valenciennes, Edimbourg, Dublin, etc.

Le jardin central est tout tracé. La galerie, protégée par une marquise circulaire, est garnie de grands rideaux en treillis verts. Ses encadrements longitudinaux, on a inscrit les noms des sections correspondant aux portes d'entrée.

Voici maintenant les noms qui ont été donnés aux grandes voies qui donnent accès au palais, qui le contourneront ou qui l'avoisinent. La voie allant du pont d'Iéna au grand portique de l'Exposition est nommée avenue d'Europe; pareille dénomination à la partie occidentale à l'Ecole-Militaire.

Dans le quartier français, côté du Champ-de-Mars, sont les allées de Bretagne, du Languelec, de Guienne, de Saintonge, du Maine, de Tournaine, du Pôitou, d'Orléans, de Champagne, de Roussillon.

A l'ouest, les allées du Maroc, de Tunis, du Mexique, du Japon, d'Orient, d'Écosse, d'Égypte, du Brésil, de Chine, de Roumanie, du Chili, de Syrie, des Etats-Unis, du Canada, de Siam, des Deux-Siciles.

Les trois portes d'entrée de l'enclos, côté est, sont nommées porte Saint-Dominique, porte de Labourdonnais, porte Rapp; à l'ouest porte Kéber, porte de Suffren, porte Dessix. Une grande allée circulaire est nommée chemin des Deux-Mondes. Au sud-est et au sud-ouest, en remarque les noms suivants: Allées de H. H. de Zélande, de Brabant, de Hainaut, de S. Lésis, de Bade, de Brandebourg, de Bavière, de Sleswig, de Westphalie, de Hesse, de Bohême, de Galicie, de Suède, de Norvège, de Hongrie, etc.

Parmi les ouvrages d'art appartenant à la section de Prusse, on remarque la statue équestre colossale du roi Guillaume. Le montage de cette statue s'opère en ce moment sur la partie gauche de l'avenue d'Europe faisant face à l'Ecole-Militaire. Elle a été fondue à Berlin en 1864. Son poids est de 1,700 kilogrammes. La tête du cavalier mesure près de 1 mètre, chaque bras; la queue du cheval mesure 2 mètres; la circonférence du sabot 82 centimètres.

HEURES DE LA MARIÈRE HAUTE. avril. Matin. Soir. b. m. b. m.

Lundi..... 8 9-38 9-19
Mardi..... 9 9-39 10-2
Mercredi..... 10 10-25 10-49
Jeudi..... 11 11-14 11-46
Vendredi..... 12 0-18 0-54
Samedi..... 13 1-37 2-19
Dimanche..... 14 3-1 3-43
Premier quartier de la lune, jeudi, le 11 avril à 10h. 24m. du matin.

MARCHE DE NEW-YORK, 11 avril. Argent à 7 p. 100. Change 60 jours à 98.

Coton calme, de 27 à 28 pour le moyen. Fleur, reçu 2379 barils; les ventes ont été de 11060 barils, de \$10 50 à \$11 35 pour la supérieure de l'Etat; l'extra vendue \$11 25 à \$12 50; la choice \$12 40 à \$13 40; la supérieure de l'ouest \$11 50 à \$13 00; la round bonne Ohio \$12 35 à \$13 35. Bié sans changement; les ventes ont été de 17000 minots, de \$2 80 à \$2 81 pour le Milwaukee n. 2; et 2,700 pour le Milwaukee nos. 1 et 2 choix, métré.

Mais.—Reçu 2820 minots; les ventes ont été de 25000 minots, de \$1 29 à \$1 30 pour le métré de l'ouest. Avoine.—Reçu 245 minots, marché calme; les ventes ont été de 6500 minots, de 70 à 73c pour celle de l'ouest, et 74 à 78c pour celle de l'Etat. Pétrole calme.

Sommaire des annonces nouvelles. Compagnie des Vapeurs de Québec et des Ports de Golfe.—David G. Toner.

Hôpital de la Marine.—P. Wells. Marmelade d'orange fraîche.—George Scott.

Sucres d'érable.—Idem. Maison à louer.—P. LeRoussignol, F. Langlois.

Maison à louer.—Idem. Astrologie.—Mad. H. A. Ferrigo. Connais ta destinée.—Mad. E. F. Thornton.

Le Pain Killer vegetal de Perry Davis.

Pris inférieurement, guérit les rhumes, les toux, etc., l'estomac faible, la débilité générale, les chancres, la maladie du...

Applique extérieurement, il guérit les plaies, les brûlures et les échaudures, les entorses, les enflures aux jointures, les douleurs, les engorgements, les mal de dents, douleurs au visage, la neuralgie et les neuralgies.

ASTROLOGIE.

La monde est témoin des révolutions extraordinaires faites par la grande astrologie.

MAD. H. A. PERRIGO.

Elle révèle des secrets qu'aucun mortel n'a jamais connus. Elle ramène au bonheur ceux qui, par des événements douloureux, des catastrophes, des peines d'amour, de la perte de parents et l'amour, ont été plongés dans le désespoir.

MAD. H. A. PERRIGO, B. P. Boite 223, Buffalo, N. Y.

CONNAIS TA DESTINEE.

Madame E. F. THORNTON, la grande astrologue anglaise, les clairvoyants les savants du vieux monde, ont maintenu établis à Hudson, N. Y.

MADAME REMINGTON.

Madame REMINGTON, la célèbre astrologue et somnambule clairvoyante, quand elle est dans l'état de clairvoyance, développe toutes les particularités qui concernent la personne que vous devez épouser.

UNE JEUNE DAME.

Après quelques mois de séjour à la ville fut à peine reconnue par ses amis. Au lieu d'une figure vulgaire, rouge et rutilante, elle possédait une complexion douce et vermeille et un teint aussi pur que le marbre.

OLEUM CALAMUS.

OLEUM CALAMUS.—Le Rév. Thomas McPherson de Lancaster, dit—'J'ai fait usage de l'huile de Calamus de McLan et Cie., dans ma famille, pour différentes maladies et je la considère comme une médecine de famille rare et précieuse.

La Florence Nightingale de la Famille.

Voici un extrait d'une lettre écrite par le Rév. C. Z. Weiser, au Général de l'Armée, à Chambersburg, Pennsylvanie.

UNE BIENFAITRICE.

Asses les et Mad. Winslow prouva qu'elle est la Florence Nightingale de la famille. Nous sommes si sûr de cela que nous apprenons à "Suz" à dire: "Bonne nuit."

Une Toux, un Rhume ou l'irritation de la gorge.

Si on néglige ces maladies, elles peuvent devenir des affections pulmonaires et bronchitiques graves souvent incurables.

Les Pastilles de Brown pour les Bronches.

Atteignant directement les parties malades et produisant un soulagement presque immédiat. Dans la bronchite, et la catarrhe elles sont inappréciables. Il ne s'agit que d'obtenir les véritables pastilles de Brown qui ont prouvé leur efficacité par une épreuve de plusieurs années.

RAPPEL A LA VIE!

La lettre suivante est reçue par le Dr. Picaud, de la maison Picaud et Fils, droguistes, à St. Roch, le 12, rue Notre-Dame, Montréal, C. E. 9, le 24 mai 1864.

TONIQUE CALSAYA DE MARDEN.

Pour les malades convaincus du choléra, fièvre malarique, pèlité, diarrhée et affections cutanées quel qu'onques, ce remède est inappréciable. Il est composé de substances précieuses et fait des effets admirables de la maladie. La connaissance universelle et populaire de ce remède est attestée par la multitude de personnes qui ont obtenu une guérison complète sans aucune explication, des symptômes sont soulagés depuis sa découverte et il est maintenant reconnu comme le meilleur fébrifuge dont la nature bienfaisante nous ait gratifiés. Elle a découvert plusieurs manières d'extraire

des vertus et de réduire en une petite masse, les principes actifs de l'écorce, savoir la quinine, conchocine, etc., qui sont si inappréciables pour les malades.

Le grand remède anglais.

CÉLÈBRES PILULES DE SIR JAMES CLARKE Pour les Femmes. Préparées d'après une prescription de Sir J. Clarke, M. D. médecin distingué de son pays.

CE REMÈDE.

Est particulièrement efficace pour les femmes dans l'état de mariage. Avec ce remède une femme peut se maintenir dans un état régulier de bien-être.

PRECAUTION.

Dans tous les cas d'affections nerveuses et spinales douloureuses dans le dos et les reins, fatigue après un léger effort, palpitation du cœur, etc., ces pilules effectuèrent une cure quand tous les autres moyens auront échoué; et bien que ce soit un remède puissant, il ne contient pas de fer, de calomel, d'antimoine ou rien de nuisible à la constitution.

GRIPPE.—Nous recommandons particulièrement l'usage de l'Élixir Balsamique végétal de Downs pour la guérison de la grippe.

LA SANTÉ VAU-ELLE LA PRINCE QU'ON S'EN OCCUPE?

C'est un joyau qui se perd aussi facilement que la vertu et dans un grand nombre de cas, elle est aussi difficile à recouvrer. Sous ce climat de Québec, un grand nombre de personnes ont souffert de cette maladie, le peuple est très-à-propos de prendre du froid et souffrir de quelque mal de gorge, de la toux, du crachement de sang et de la maladie pulmonaire en général, malades qui ont les artères immédiatement peuvent conduire à des conséquences sérieuses.

UN BIENFAIT OUBLIÉ.

La santé de nos enfants est certainement la base du bien-être général d'une nation, et de l'accroissement de sa grandeur, et nous ne pouvons pas nous dispenser de leur offrir un remède sûr et efficace, qui leur donne la vie et la force à l'enfant malade et débile, ramènera les couleurs sur ses joues pâlies et la vivacité à ses yeux appesantis.

JOIE POUR LE MONDE.

L'introduction du Pain Killer de Perry dans tout l'humanité souffrante de ce siècle, a guéri plus de millions de personnes et causé plus de joie réelle que tout autre article qui ait jamais paru.

Ventes par Encan.

VENTE JUDICIAIRE.

BAS-CANADA. COUR DE CIRCUIT. DISTRICT DE QUÉBEC. No. 21.

PAR ENCAN.

SERONT vendus, LUNDI, le 15 du courant, à UNE heure de l'après-midi, à la ci-devant résidence de feu sieur NICOLAS MAROIS, en son vivant de Québec, charretier, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, n. 881, tous les meubles et effets de la maison appartenant à la communauté de bien qui a existé entre le feu sieur Nicolas Marois et femme Marie Joseph Lallibert, son épouse décédée, comprenant Tables, Chaises, Couchettes, Utensiles de cuisine, Poêles et Tuyaux, etc.

A vendre ou à louer.

AVIS.

POUR OBTENIR A ÉTÉ faite une somme de capital de la COMPAGNIE DES VAPEURS DE QUÉBEC ET DES PORTS DU GOLFE, payable au bureau de la Compagnie d'Assurance Maritime de Québec, rue Saint-Pierre, n. 106, président à la table des Rattachements.

PAR ENCAN.

SERONT vendus, LUNDI, le 15 du courant, à UNE heure de l'après-midi, à la ci-devant résidence de feu sieur NICOLAS MAROIS, en son vivant de Québec, charretier, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, n. 881, tous les meubles et effets de la maison appartenant à la communauté de bien qui a existé entre le feu sieur Nicolas Marois et femme Marie Joseph Lallibert, son épouse décédée, comprenant Tables, Chaises, Couchettes, Utensiles de cuisine, Poêles et Tuyaux, etc.

A vendre ou à louer.

AVIS.

POUR OBTENIR A ÉTÉ faite une somme de capital de la COMPAGNIE DES VAPEURS DE QUÉBEC ET DES PORTS DU GOLFE, payable au bureau de la Compagnie d'Assurance Maritime de Québec, rue Saint-Pierre, n. 106, président à la table des Rattachements.

PAR ENCAN.

SERONT vendus, LUNDI, le 15 du courant, à UNE heure de l'après-midi, à la ci-devant résidence de feu sieur NICOLAS MAROIS, en son vivant de Québec, charretier, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, n. 881, tous les meubles et effets de la maison appartenant à la communauté de bien qui a existé entre le feu sieur Nicolas Marois et femme Marie Joseph Lallibert, son épouse décédée, comprenant Tables, Chaises, Couchettes, Utensiles de cuisine, Poêles et Tuyaux, etc.

A vendre ou à louer.

AVIS.

POUR OBTENIR A ÉTÉ faite une somme de capital de la COMPAGNIE DES VAPEURS DE QUÉBEC ET DES PORTS DU GOLFE, payable au bureau de la Compagnie d'Assurance Maritime de Québec, rue Saint-Pierre, n. 106, président à la table des Rattachements.

PAR ENCAN.

SERONT vendus, LUNDI, le 15 du courant, à UNE heure de l'après-midi, à la ci-devant résidence de feu sieur NICOLAS MAROIS, en son vivant de Québec, charretier, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, n. 881, tous les meubles et effets de la maison appartenant à la communauté de bien qui a existé entre le feu sieur Nicolas Marois et femme Marie Joseph Lallibert, son épouse décédée, comprenant Tables, Chaises, Couchettes, Utensiles de cuisine, Poêles et Tuyaux, etc.

A vendre ou à louer.

AVIS.

POUR OBTENIR A ÉTÉ faite une somme de capital de la COMPAGNIE DES VAPEURS DE QUÉBEC ET DES PORTS DU GOLFE, payable au bureau de la Compagnie d'Assurance Maritime de Québec, rue Saint-Pierre, n. 106, président à la table des Rattachements.

PAR ENCAN.

SERONT vendus, LUNDI, le 15 du courant, à UNE heure de l'après-midi, à la ci-devant résidence de feu sieur NICOLAS MAROIS, en son vivant de Québec, charretier, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, n. 881, tous les meubles et effets de la maison appartenant à la communauté de bien qui a existé entre le feu sieur Nicolas Marois et femme Marie Joseph Lallibert, son épouse décédée, comprenant Tables, Chaises, Couchettes, Utensiles de cuisine, Poêles et Tuyaux, etc.

A vendre ou à louer.

AVIS.

POUR OBTENIR A ÉTÉ faite une somme de capital de la COMPAGNIE DES VAPEURS DE QUÉBEC ET DES PORTS DU GOLFE, payable au bureau de la Compagnie d'Assurance Maritime de Québec, rue Saint-Pierre, n. 106, président à la table des Rattachements.

PAR ENCAN.

SERONT vendus, LUNDI, le 15 du courant, à UNE heure de l'après-midi, à la ci-devant résidence de feu sieur NICOLAS MAROIS, en son vivant de Québec, charretier, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, n. 881, tous les meubles et effets de la maison appartenant à la communauté de bien qui a existé entre le feu sieur Nicolas Marois et femme Marie Joseph Lallibert, son épouse décédée, comprenant Tables, Chaises, Couchettes, Utensiles de cuisine, Poêles et Tuyaux, etc.

VETES PAR ENCAN.

PAR G. et H. GIBBONE.

BOTES ET SOULIERS!

Par encan sera vendu, aux magasins des souliers, MERCREDI prochain le 17 du présent, à DEUX heures précises, sans réserve:

750 PAIRES Goutures à semelles doubles pour hommes, toutes les grandeurs, de 750 do do à semelles simples, do 2000 do Bottines en kid noir avec élastique de soie, 1500 do Goutures pour enfants, do 1500 do Souliers de femmes, do 1000 do Bottines de prunelle à la cheville do.

Quelques douzaines de Paux de meilleur cuir français et une variété d'autres articles.

On peut voir des échantillons lundi et mardi prochain.

11 avril 1867. 527 G. et H. GIBBONE. E. et C.

ANNONCES NOUVELLES.

A LOUER.

UNE BELLE MAISON en briques à deux étages, sur le chemin de Beauport, à un demi-mille du Pont Dorchester, maintenant occupée par N. Faucher, écrivain, ensemble avec les jardins bien cultivés, et environ 4 acres de terrain, remise, étables, etc.

S'adresser à P. LEROSSIGNOL, F. LANGLOIS, Notaire.

Marmelade d'Orange fraîche.

100 DOUZAINES MARMELADE D'ORANGE très-supérieure, préparée et en vente chez GEORGE SCOTT, 15, rue Saint-Jean.

Sucre d'Erable.

SUCRE CANDI et SUCRE D'ERABLE CLARIFIÉ préparés et en vente chez GEORGE SCOTT, 15, rue Saint-Jean.

HOPITAL DE LA MARINE.

LES SYNDICS DE L'HOPITAL DE LA MARINE ont l'honneur de publier que le 17 du courant, des SOUMISSIONS cachetées pour fournir à l'Hôpital, pendant une année, de commencer du 1er de mai prochain, ce qui suit, savoir:

BEUF, MOUTON, PAIN, LAIT.

Le Beuf et le Mouton devront être livrés alternativement par quartier de derrière et de devant, et la soumission devra spécifier le prix pour chaque 100 livres. Le contracteur sera tenu de découper la viande à l'Hôpital tel qu'il en sera requis.

AVIS PUBLIC.

ET par le présent donné que les ÉTAUX de la HALLE LAUZON et NOTRE-DAME, seront LOUÉS publiquement le Vendredi, à la salle des séances du Conseil de Ville, MARDI, le VINGT-TROISIÈME jour d'avril courant, à DIX heures de l'avant midi, pour un an, à dater du premier mai prochain. Les conditions seront données sur les lieux.

ON A BESOIN DE DEUX COMMIS.

De l'expérience dans le commerce des marchandises sèches.

ASILE DU BON PASTEUR, QUÉBEC.

UN BAZAR, pour terminer la chapelle de cette institution de charité, sera tenu dans le mois de NOVEMBRE prochain.

CLERC NOTAIRE DEMANDÉ.

UN JEUNE HOMME, ayant une bonne main et écrivant les deux langues, aura de l'emploi en s'adressant à LINDSAY et LEMOINE, Notaire.

PLUSIEURS MESSIEURS trouveront une PENSION.

dans la Haute-Ville, rue du Palais, près de la Maison des Bains, dans une famille privée, pour le 1er mai prochain, à 22, rue Saint-Vallier, ou au bureau du Journal de Québec, le 28 février 1867.

NOUVELLES MARCHANDISES SÈCHES DE PRINTEMPS.

Montminy et Brunet,

Ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public que leur assortiment d'EFFETS NOUVEAUX POUR LE PRINTEMPS est maintenant très complet dans tous les articles de goût et d'utilité; et les acheteurs qui visitent leur établissement et trouveront des Marchandises choisies avec soin et à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

EXCELSIOR! EXCELSIOR!

L'exterminateur de Cheveux

CHASTELLAR.

Pour enlever les cheveux superflus.

Pour les dames spécialement cet inestimable dépilatoire se recommande de lui-même comme un article presque indispensable pour la beauté féminine, s'applique aisément, ne brûle ni n'enlève, s'applique, mais agit directement sur les racines.

CHASTELLAR, 285, rue River, Troy, N. Y.

VENTES PAR ENCAN.

PAR A. J. MAXHAM et Cie.

CRISPER COMA.

Oh! qu'elle était belle et charmante, Avec ses yeux noirs et ses blonds cheveux, Dont les tresses luxuriantes Enchantaient et le cœur et les yeux.

CRISPER COMA.

Pour transformer les cheveux des Dames et Messieurs en boucles lustrées et ondulantes ou en tresses épaisses et éclatantes.

En faisant usage de cet article, les dames et Messieurs peuvent augmenter mille fois leur beauté. C'est le seul qui puisse, en ce monde, boucler les cheveux rebelles, tout en leur donnant une apparence lustrée et splendide. Le CRISPER COMA, boucle non-seulement les cheveux, mais il les fortifie, les embellit et les nettoie. Il est délicieusement parfumé et est certainement l'article le plus complet en ce genre qui ait jamais été offert au public américain. Le Crisper Coma sera envoyé à n'importe quelle adresse, franc de port, et emballé pour une piastre. Adressez vos commandes à W. L. CLARK ET Cie., Chimistes, No. 3, rue Fayette Ouest, Syracuse, N. Y. 3 avril 1867. 477-12m

Affaires en Banqueroute.

Acte concernant la faillite, 1864.

Dans l'affaire de JOSEPH BECHARD, De la paroisse de Saint-Patrick de la Rivière du Loup, Faillite.

LES créanciers de la faillite sont notifiés de se réunir au bureau de MM. J. W. et W. COOK, avocats, dans la ville de Québec, LUNDI, le 21 du courant, à DIX heures de l'avant midi, pour l'examen public du bilan et l'arrangement des affaires des biens en général.

9 avril 1867. 523-2a-10avril

Acte concernant la faillite, 1864 et les amendements qui y ont rapport.

Dans l'affaire de BLAIS ET Cie., de Québec, C. E., Faillite.

LES créanciers de la faillite sont notifiés de se réunir au bureau de MM. J. W. et W. COOK, avocats, dans la ville de Québec, LUNDI, le 21 du courant, à DIX heures de l'avant midi, pour l'examen public du bilan et l'arrangement des affaires des biens en général. Les faillites sont par le présent notifiées d'y assister.

9 avril 1867. 523-2a-10avril

Acte concernant la faillite, 1864.

Dans l'affaire de BERGER, SHUTTS ET Cie., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y. 3 avril 1867. 478-12m

Acte concernant la faillite, 1864.

Dans l'affaire de ED. GINGRAS ET Cie., Faillite.

LES créanciers de la faillite sont notifiés de se réunir au bureau de MM. J. W. et W. COOK, avocats, dans la ville de Québec, LUNDI, le 21 du courant, à DIX heures de l'avant midi, pour l'examen public du bilan et l'arrangement des affaires des biens en général.

9 avril 1867. 523-2a-10avril

Acte concernant la faillite, 1864.

Dans l'affaire de JAMES WATT, Faillite.

LES créanciers de la faillite sont notifiés de se réunir au bureau de CHARLES H. ANDREWS, notaire, Chambres Victoria, le VINGT-QUINZIÈME jour d'avril prochain, à DIX heures de l'avant midi, pour l'examen public du bilan et l'arrangement des affaires des biens en général.

9 avril 1867. 523-2a-10avril

Acte concernant la faillite, 1864.

Dans l'affaire de WILBRED BONHOMME, Faillite.

LES créanciers de la faillite sont notifiés de se réunir au bureau de CHARLES H. ANDREWS, notaire, Chambres Victoria, le VINGT-QUINZIÈME jour d'avril prochain, à DIX heures de l'avant midi, pour l'examen public du bilan et l'arrangement des affaires des biens en général.

9 avril 1867. 523-2a-10avril

Acte concernant la faillite, 1865.

Dans l'affaire de JANE MARTIN, Faillite.

LES créanciers de la faillite sont notifiés de se réunir au bureau de CHARLES H. ANDREWS, notaire, Chambres Victoria, le VINGT-QUINZIÈME jour d'avril prochain, à DIX heures de l'avant midi, pour l'examen public du bilan et l'arrangement des affaires des biens en général.

9 avril 1867. 523-2a-10avril

LIQUIDE BLANC, ÉMAILLÉ DE CHASTELLAR.

Pour améliorer et embellir le teint. Le meilleur et la plus parfaite préparation en usage pour donner à la peau une nuance magnifique comparable à la perle—nuance qui ne se rencontre que chez la jeunesse. Elle chasse de suite le hâle, les rougeurs, les boutons, les pustules, les pelures, les roussissements et toutes autres impuretés de la peau, la laissant blanche et claire comme l'albâtre. Son usage ne peut être découvert par les yeux les plus perspicaces, et comme elle est exclusivement composée de végétaux elle est parfaitement sans danger. C'est le seul en usage chez les Français et les parisiens qui le considèrent comme indispensable à une toilette complète. Plus de 30,000 bouteilles ont été vendues l'an dernier—garantie suffisante de son efficacité. Prix, 75 centimes seulement. Envoyé par la maille sur réception de l'ordre et de l'argent franc de port, par BERGER, SHUTTS ET Cie., Chimistes, No. 285, rue River, Troy, N. Y. 3 avril 1867. 480-12m

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864.

Dans l'affaire de JANE MARTIN, Faillite.

LES créanciers de la faillite sont notifiés de se réunir au bureau de CHARLES H. ANDREWS, notaire, Chambres Victoria, le VINGT-QUINZIÈME jour d'avril prochain, à DIX heures de l'avant midi, pour l'examen public du bilan et l'arrangement des affaires des biens en général.

9 avril 1867. 523-2a-10avril

